

Gourin, le 30 juillet 2024

Mairie de GOURIN
24 Rue Jacques Rodallec
56110 GOURIN

Objet : Etude du marché cinématographique de Gourin réalisée par le Cabinet Hexacom – Convention de participation de financement entre la commune de Gourin et l'association Jeanne d'Arc.

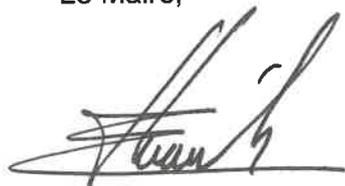
Dans le cadre d'une réflexion sur une restructuration–extension du cinéma de Gourin, une étude du marché cinématographique est engagée par le cabinet Hexacom pour un montant TTC de 2250 € soit 1875 € HT.

La commune de Gourin étant porteuse du projet au titre du programme Petites Villes de Demain, il est convenu qu'elle règle la totalité de l'étude.

L'association Jeanne d'Arc accepte de participer au financement de cette étude à la hauteur de 50% du montant HT soit 937.50 €.

Dès acquittement de la facture par la commune, le service Finances de la mairie de Gourin adresse l'avis des sommes à payer à l'association Jeanne d'Arc via la Trésorerie de Pontivy.

Le Maire,



Hervé LE FLOC'H.



Les co-présidentes de l'association Jeanne D'Arc,